EUROMOBILIARE
INTERNATIONAL FUND SICAV

Informations Clés pour les Investisseurs (KIID)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations contenues dans ce document vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Pacific Equity - Classe A (capitalisation)

Compartiment de **Euromobiliare International Fund SICAV (la «Sicav»)**

Code ISIN **LU0134133809**

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectifs
Accroissement du capital investi à long terme.

Politique d'investissement
Le Compartiment investit au moins deux tiers de ses actifs nets:
a. en actions émises par des sociétés ayant leur siège ou leur activité prépondérante dans les pays du sud-est Asiatique (à l'exception du Japon), y compris les Pays Emergents;
b. en parts de fonds réglementés (OPCVM et/ou autres OPC) qui investissent en actions émises par des sociétés ayant leur siège ou leur activité prépondérante dans des pays du sud-est Asiatique (à l'exception du Japon), y compris les Pays Émergents.

Le Compartiment peut investir dans des instruments financiers dérivés pour les besoins de la couverture des risques d'une part et en vue d'une efficace gestion du portefeuille de l'autre.

Le "*benchmark*" du Compartiment est constitué par l'indice:
- 100% "MSCI A.C. Far East Free Ex Japan" en Euros (indice représentatif du marché actionnaire de la zone du Pacifique, à l'exclusion du Japon).

Politique de Distribution
Cette classe A poursuit une politique de capitalisation de revenus.

Rachat d'actions
Il est possible d'obtenir le remboursement total ou partiel des actions du Compartiment sur simple demande présentée n'importe quel jour ouvrable bancaire au Luxembourg.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque bas — Risque élevé

Rendement potentiellement plus bas — *Rendement potentiellement plus élevé*

1	2	3	4	5	**6**	7

- Le Compartiment est classé dans la classe 6 sur la base de sa volatilité passée ou, en son absence, de la volatilité du *benchmark* concerné ou d'un portefeuille modèle.
- La dite classe 6 reflète essentiellement l'exposition du Compartiment au risque prédominant suivant: exposition au marché actionnaire.
- Les données historiques utilisées pour calculer l'indice synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable sur le profil futur du risque du Compartiment.
- La classe de risque/rendement indiquée pourrait ne pas rester inchangée et la classification du Compartiment pourrait changer avec le temps.
- L'appartenance à la classe de risque la plus basse ne garantit pas un investissement dépourvu de risques.

FRAIS

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Pas prévus

Les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année

Frais courants	2,54%

Frais prélevés par le Compartiment dans des circonstances spécifiques

Commissions de performance: **1,666%**, calculé chaque mois, équivalent à **20%** par an, de la différence positive entre la performance du Compartiment et la performance du paramètre de référence constitué par l'indice:

- 100% MSCI A.C. Far East Free Ex Japan en Euros.

Pendant l'année 2016 la commission de performance s'est élevée à 0,08% du Compartiment.

Les *frais d'entrée* et les *frais de sortie* indiqués dans le Tableau correspondent, séparément, au pourcentage maximum applicable. Vous pouvez donc payer un montant inférieur.
Vous pouvez vous informer sur le montant réel des frais de souscription auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur.
La commission maximum appliquée aux conversions ("*switch*") est de 0,5%.

Les *frais courants* se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Sont exclus du calcul les coûts des transactions de portefeuille, sauf les frais de souscription/ remboursement supportés par le Compartiment pour l'achat ou la vente d'actions d'autres compartiments.

Pour en savoir davantage sur les frais et les autres charges et droits relatifs à la Sicav, veuillez consulter les Chapitres 13 ("Frais") et 14 ("Gestionnaire en Investissements - Sous-Gestionnaire en investissements") du prospectus de la Sicav, disponible sur le site Internet www.eurofundlux.lu.

PERFORMANCE PASSÉES

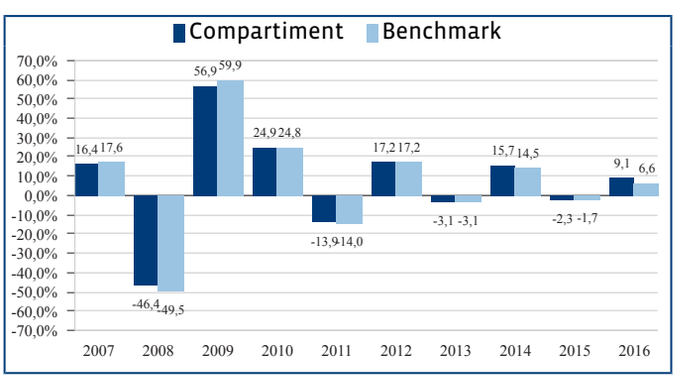

- Les performances historiques ne constituent pas un indicateur des performances futures.
- La Sicav a été constituée le 13 juin 2001.
- La classe A du Compartiment a démarré le 24 octobre 2001.
- Les résultats obtenus dans le passé ont été calculés en Euro et tiennent compte de tous les frais et commissions, à l'exception des commissions de souscription.

Le *benchmark* a changé au fil des ans.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire
BNP Paribas Securities Services S.C.A. (Succursale de Luxembourg)

Informations supplémentaires - Conversion des actions
Les informations sur la façon d'exercer le droit de conversion sont contenues dans le Chapitre 11 ("*Attribution et conversion des actions*") du prospectus de la Sicav.
Pour obtenir davantage d'informations sur le Compartiment et les différents types d'actions qu'il peut émettre ou sur les autres compartiments et classes disponibles vous pouvez consulter le prospectus, le dernier compte-rendu annuel et tout rapport semestriel ultérieur disponibles gratuitement en français au siège social de la Sicav (10-12, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg), sur son site internet www.eurofundlux.lu ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation, en ce compris le tout dernier prix des actions.
Les actifs et passifs du Compartiment sont séparés de ceux des autres compartiments de la Sicav. Les droits patrimoniaux des investisseurs du Compartiment sont totalement séparés de ceux des investisseurs des autres compartiments de la Sicav.
Les détails de la politique de rémunération (incluant les personnes en charge de déterminer les rémunérations fixes et variables du personnel, une description des éléments clés de rémunération et un aperçu de la manière dont la rémunération est déterminée) sont disponibles au siège social de la Société où ils peuvent être obtenus gratuitement sur demande et ils sont publiés sur le site [http://www.eurofundlux.lu/storage/sito1/it/Documenti/Politique_de_Rémunération/2016/politique-de-remuneration-fr.pdf]

Publication de la valeur des actions
La valeur unitaire des actions du Compartiment calculée chaque jour bancaire et ouvrable au Luxembourg est publiée tous les jours sur le journal "Luxemburger Wort" et sur le site Internet www.eurofundlux.lu.

Législation fiscale
La Sicav est règlementée par la législation fiscale du Grand-Duché de Luxembourg; laquelle peut avoir une incidence sur votre situation fiscale.

Déclaration de responsabilité
La responsabilité de la Sicav ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Sicav. Le présent document qui contient les informations essentielles pour l'investisseur décrit le Compartiment Euromobiliare International Fund Sicav - Pacific Equity (classe A) d'Euromobiliare International Fund Sicav, tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont rédigés pour l'ensemble de la Sicav.